



Toulouse et Élan court, le 11 septembre 2025

TWEETS N°47

BROMO : OU EN EST-ON ?

Alors qu'à la mi-juillet on semblait se diriger vers un accord entre Airbus, Thalès et Leonardo sur la fusion de leurs activités spatiales, les propos de Patrice Caine, le PDG de Thalès, dans *Aviation Week* en date du 24 juillet sèment le doute : « *not sure if it will get to something that will be positive* », a-t-il déclaré à propos des négociations en cours. **Il semble qu'à ce jour les 3 Groupes n'aient pas trouvé d'accord, sans que l'on sache ce qui bloque.** Ce qui ne veut pas dire que cette fusion n'aura pas lieu, les négociations devant reprendre en septembre. L'instabilité politique en France ne simplifie pas les choses, car il est difficile d'imaginer qu'une opération de cette envergure puisse se faire sans l'accord du gouvernement français.

Voir aussi [notre tract du 17 juillet](#).



IPECA : COMPLEMENTAIRE SANTE AIRBUS EN DIFFICULTE

Suite aux difficultés financières de notre régime de complémentaire santé IPECA (voir notre [TWEET n°46 du 26 juin](#)), des négociations vont s'ouvrir fin septembre en vue d'un avenant à notre accord permettant de retrouver l'équilibre du régime. **La CFDT y participera avec un esprit de responsabilité, et en privilégiant la solidarité quant aux solutions proposées.**

Nous vous tiendrons au courant.

RCC : POINT D'ÉTAPE

Au 31 juillet l'état des postes supprimés est le suivant :

	Toulouse	Elancourt	Total
Avant RCC	74	15	89
RCC au 31/07	106	30	136
Total réalisé	180	45	225
avancement	55%	65%	57%
Reste à faire	145	24	169

DEPARTS :

- Retraite ~54%
- CDD/CDI externes ~15%
- Entrepreneuriat ~12%
- Formation Qual. Externe Mob. Interne ~9%

A la demande des OS signataires de l'accord RCC, dont la CFDT, le process de demande de départ à la retraite avec aide au rachat de trimestres s'est assoupli : au lieu de présenter le devis CARSAT signé au dépôt de la demande RCC, la signature n'est requise que 48H après l'acceptation du dossier de départ en comité de site.

AIT : SOUS-CHARGE TEMPORAIRE

Les retards pris dans le développement du programme OneSat entraînent une sous-charge temporaire en AIT car les satellites ne sont pas encore en salle, avant une reprise d'activités espérée début 2026. A cet horizon, on risque fort de passer brutalement de la sous-charge à la surcharge, car il faudra intégrer 9 satellites OneSat et quelques Eurostar Neo en seulement 2 ou 3 ans. En attendant, la Direction gère cette sous-charge par des mises à disposition des salariés concernés dans d'autres services, voire à l'extérieur d'Airbus DS (notamment chez Airbus Opérations à Saint-Martin-du-Touch). Cette situation a des conséquences pour les salariés, qui pour beaucoup repassent en horaire de jour, sans primes de shift, mais avec la dégressivité des primes prévue dans l'accord Reload. Les conditions de ces mises à disposition, et de maintien ou de dégressivité des primes soulèvent de nombreuses questions pratiques. **La CFDT demande à la Direction de clarifier tous ces aspects par des notes d'applications claires et complètes.** Les élus CFDT accompagnent les salariés concernés pour clarifier leurs droits et leur assurer les meilleures conditions possibles dans cette phase délicate, qu'on espère la plus courte possible.

VOTE DU BUDGET DE L'ETAT ET MOUVEMENTS SOCIAUX

La CFDT, en organisation syndicale responsable, ne sous-estime pas la nécessité de réduire le déficit budgétaire. Mais le projet de budget présenté en juillet par François Bayrou était inacceptable, car il revenait à faire porter quasiment tout l'effort sur le monde du travail. Ainsi, la suppression de 2 jours fériés apparaissait comme une caricature de ce projet.

Pour autant, la CFDT ne s'est pas associée au mouvement du 10 septembre, dont les revendications sont nébuleuses et populistes (rejet de l'Union Européenne, de la classe politique, et aussi des organisations syndicales), et dont les méthodes ne sont pas les nôtres (« Tout bloquer »). En revanche, en union avec la quasi-totalité des organisations syndicales nationales, la CFDT appelle à manifester le 18 septembre.

Cet appel est maintenu malgré la chute du gouvernement Bayrou le 8 septembre, afin de peser sur le débat budgétaire qui reviendra sans tarder, quel que soit le gouvernement.

RETRAITE PROGRESSIVE A 60 ANS

La retraite progressive est désormais accessible dès l'âge de 60 ans. C'est un nouveau droit dont la CFDT se félicite.

Pour plus de détails, consultez notre [fiche pratique](#).

L'accès à cette fiche n'est possible que sur l'informatique AIRBUS, après avoir rejoint le groupe [DL-info-CFDT-ADS](#)



PLUS D'INFOS ? SUIVEZ-NOUS ! G groupe: [DL-info-CFDT-ADS](#)

UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ-NOUS ! Mail : CFDT_ADS@airbus.com